



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST

Rennes, le 29 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 départements littoraux du grand ouest se mobilisent pour anticiper les conséquences d'une pollution maritime de grande ampleur

Chacun a en mémoire les conséquences dévastatrices pour l'environnement, le milieu marin et le littoral, d'une des pires marées noires ayant atteint les côtes françaises, celle qui a suivi le naufrage de l'Erika en décembre 1999 : environ 400 kilomètres de côtes souillées, plus de 150.000 oiseaux morts, des déchets évalués à 250.000 tonnes, un préjudice écologique chiffré à plusieurs centaines de millions d'euros.

Lors d'une pollution exceptionnelle, la lutte à terre s'organise dans le cadre des plans POLMAR (pollution maritime) mis en œuvre par les préfets de département. Ces plans prévoient la mobilisation immédiate de moyens humains et matériels au sein des services de l'État. Mais l'expérience a montré que lors d'une crise de grande ampleur, il est nécessaire de faire appel à des moyens complémentaires et des compétences spécialisées.

Pour la première fois en France à une échelle aussi grande, un appel d'offres par anticipation coordonné entre 10 départements littoraux est donc lancé par le préfet de la zone de défense et de sécurité ouest¹, représentant les préfets de ces 10 départements. Objectif : être en capacité d'intervenir rapidement et efficacement sur le littoral en cas de pollution maritime par hydrocarbures de grande ampleur, en sélectionnant à l'avance des entreprises capables d'apporter leurs matériels et savoir-faire dès les premiers jours de la crise.

C'est une première à l'échelle des 2500 kilomètres de côtes que compte la zone de défense et de sécurité ouest qui s'étend de la Seine Maritime à la Vendée. Ouvert jusqu'à fin mai, cet appel d'offres, inédit par son ampleur, s'adresse aux entreprises de toutes tailles. Il comporte 26 lots techniques pour chacun des départements concernés : nettoyage, gestion des déchets jusqu'à leur élimination, outillage, engins et matériels divers, équipements de protection individuels et collectifs, prise en charge des oiseaux mazoutés...

Cette organisation vise à éviter autant que possible les procédures de réquisition des entreprises et a pour but d'optimiser, en cas de crise, le recours rapide et au meilleur coût possible, à des prestataires en capacité de répondre aux nombreux besoins générés par une pollution maritime accidentelle à terre. Pour les services de l'État, cette démarche renforcera la capacité de mobilisation de tous les moyens nécessaires pour traiter les impacts environnementaux de ce type de pollution.

Tous les renseignements sur cet appel d'offres sont disponibles sur la plate-forme des Achats de

¹ La zone de défense et de sécurité Ouest comprend 5 régions : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre, Haute-Normandie et Basse-Normandie, soit 20 départements.

l'État : www.marches-publics.gouv.fr (pour la recherche, utiliser le mot-clé « Polmar ») ou auprès de la DREAL Bretagne, mission zone de défense et de sécurité – 02.99.33.45.55.

Contact presse : veronique.laurent-albesa@ille-et-vilaine.gouv.fr tél : 02 99 02 11 80